

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
VILLAGE D'ABERCORN**

À la séance extraordinaire tenue le 11 décembre 2023 pour l'adoption du budget 2024, les membres du Conseil Municipal suivants sont présents: Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey, Messieurs les conseillers Éric Bissonnette Bernard Carey Bernard Guilbault, Roger Labrecque et François Prévost siégeant sous la présidence de Monsieur le maire Guy Favreau, présent, et formant quorum selon des dispositions du Code municipal.

Madame Pascale Massé, directrice générale, est aussi présente et note les minutes.

2 citoyens assistent à la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Guy Favreau constate le quorum et ouvre la séance du Conseil à 19h01.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 184-12-2023.

Il est proposé par M. Bernard Guilbault,
Appuyé par M. Éric Bissonnette,

Et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. PRÉSENTATION DU BUDGET À ÊTRE ADOPTÉ

Le maire et la directrice générale présente les grandes lignes du budget d'opérations 2024 ainsi que le Budget triennal 2024-2026.

4. ADOPTION DU BUDGET 2024

RÉSOLUTION 185-12-2023

Considérant la présentation effectuée du budget 2024 :

Revenus

Taxations	792 752
Revenus local	88 402
Aide gouvernementale	163 621
Total revenu	1 044 775

Dépenses

Administration	(344 452)
Sécurité	(148 932)
Voirie	(280 702)
Hygiène du milieu	(143 931)
Urbanisme	(77 322)
Loisirs	(140 740)
Frais de banque	(1 000)
Totales dépenses	(1 137 079)

Affectation

Remboursement de la dette	0
Affectation de surplus	92 304
Affectation nette	92 304
Revenus moins les dépenses	0

Il est proposé par M. Bernard Guilbault,
Appuyé par M. François Prévost,

Et unanimement résolu que le budget 2024 soit adopté tel que présenté et il sera distribué à chaque adresse civique de la municipalité, affiché dans les deux babillards extérieurs et sur le site Internet.

ADOPTÉE

5. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2026

RÉSOLUTION 186-12-2023

Considérant la présentation effectuée du budget triennal 2024-2026 :

	2024	2025	2026
BÂTIMENT			
PRABAM (travaux à compléter)	30 000		
VOIRIE			
Amélioration des chemins	82 600	100 000	100 000
Caméra de surveillance (garage et réservoir)		8 000	
INFRASTRUCTURE			
Borne sèche		12 000	
Agrandir le stationnement		20 000	
URBANISME			
Révision des règlements d'urbanisme	25 000	25 000	
TOTAUX	137 600	165 000	100 000

Il est proposé par M. Bernard Carey,
Appuyé par M. Roger Labrecque,

Et unanimement résolu que le plan triennal d'immobilisation 2024-2026 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 187-12-2023

Il est proposé par M. Bernard Carey,
Appuyé par M. Roger Labrecque,

Et unanimement résolu que la séance soit levée à 19h37

ADOPTÉ

Pascale Massé, directrice générale

Guy Favreau, maire

Je, Pascale Massé, directrice générale adjointe, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions mentionnées ci-dessus.

Pascale Massé, directrice générale

